Image not found or type unknown

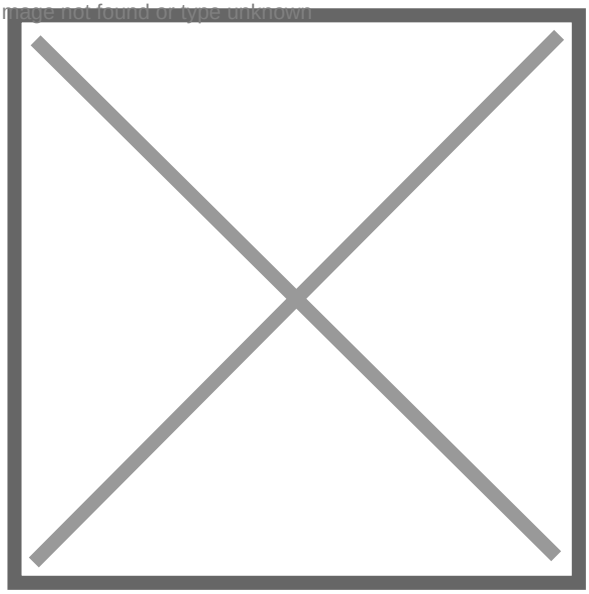

Salarié et activités illégales de l'entreprise

Par **cyrakuse**, le **21/03/2008** à **00:43**

Mon employeur actuel m'oblige à créer des logiciels ayant pour but de permettre à nos clients de frauder.
En effet, lorsque j'ai été embauché, cette tache m'a été confié sans que me dire le réel rôle de ce logiciel.
Par la suite, avec l'expérience acquise dans le secteur d'activité de mes clients, j'ai découvert le réel rôle de ce logiciel. C'est à ce moment (décembre dernier) que j'ai fait part à mon employeur de mon envie de ne pas continuer à développer ce logiciel. Il s'en est suivi un avertissement par recommandé où mon employeur me reproche toutes sortes de choses n'ayant aucun rapport.
Aujourd'hui, devant la pression de nos clients, mon employeur m'a posé un ultimatum. etant en congés jusqu'à Mardi inclus, je doit revenir au boulo avec le logiciel abouti sinon je cite : "des mesures seront prises afin de ne pas trainer un boulet dans l'entreprise". En gros, il va me licencier.
En gros, si je l'écoute : je dois travailler pendant mes 2 jours de congés ainsi que pendant le week end.

De plus, j'ai observé depuis quelques jours que mon patron détourne les clients contre moi. Par exemple (parmis tant d'autres), un client m'a dit ce matin qu'il été enervé envers mon patron et pas envers moi et ce soir mon patron m'appelle en disant que le client est enervé envers moi.

Enfin, mon patron ne me paye pas les heures supplémentaires réalisées alors que mes semaines de travaille sont d'environ 55h. Une clause dans mon contrat de travaille stipule que les heures supplémentaire ne sont pas payées.

Que puis-je faire ?
Mon objectif n'est pas de rester dans cette entreprise mais je ne peux pas me permettre de

quitter cet emploi sans toucher les ASSEDIC. Or dans mon secteur il est très difficille de trouver un emploi et il y aura surement une periode de chomage avant de retrouver un autre emploi.
Je commence vraiment à craquer. Le ton monte de jours en jours et je ne veux pas que le ton monte au point d'avoir un discours insultant envers mon employeur car ça lui donnerait une occasion en or de me licencier.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés